

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2016

PLFR POUR 2016 - (N° 4235)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 224

présenté par
M. Collard et Mme Maréchal-Le Pen

ARTICLE 35

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Toute contribution nouvelle vient alourdir le pourcentage des prélèvements obligatoires .

Il suffisait donc de financer le FIADJ par le budget général .